ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 80109

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, après le vote par le Parlement du Grenelle II, sur les exigences environnementales préconisées par l'État. Dans le monde agricole, de nombreuses exploitations ont souhaité adapter leurs bâtiments par la pose de panneaux photovoltaïques et il s'avère que, dans la réalité, il y a de nombreux désordres. Il lui demande, d'une part, de préciser les conditions, les exigences d'agrément et de certification des entreprises susceptibles d'intervenir sur ce type d'investissement et, d'autre part, les conditions qui pèsent sur EDF dans de telles circonstances pour le rachat et la commercialisation de l'électricité.

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 80109
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6229
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)